

DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG

CANTON DE MIRIBEL

MAIRIE DE NEYRON

OBJET : Affectation du résultat 2025 Commune

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 2 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet, à 19H30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de :

20260041

Christine FRANÇOIS, Maire

Etaient présents : BUFFONE Ennio, COLLIN Catherine, CONDAMIN Delphine, DUPIN Nicole, DUPLAN Véronique, FAYE Pascale, FRANÇOIS Christine, FRANÇOIS Philippe, HERVIS Jean-Pierre, JACQUES Florence, LACHENAL Geneviève, NEDIALKOVA Krassi, PAYRE Raphaël, PISTIL Raymond.

Pouvoirs : BRIERE Matthieu à NEDIALKOVA Krassi, DELACOURT Marc à FAYE Pascale, FAURE Sébastien à FRANÇOIS Christine, FAVREAU Julien à DUPLAN Véronique, VERDENET Clotilde à COLLIN Catherine.

Secrétaire de Séance : DUPIN Nicole

Date de convocation du Conseil : le 25 juin 2026

Nombre de conseillers

en exercice : 19

Nombre de conseillers

Présents : 14

Pouvoirs : 5

Il convient de procéder à l'affectation provisoire des résultats 2025 compte tenu du problème informatique lié au dysfonctionnement de Hélios :

Résultat de fonctionnement 2025 = 840 811.80 €

Solde d'exécution d'investissement 2025 = 1 250 792.89 €

Solde des restes à réaliser = 741 905.09 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE :

DECIDE l'affectation des résultats 2025 de la manière suivante :

- Compte 002 excédent de fonctionnement reporté : 199 999.00 €
- Compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé : 640 812.80 €
- Compte 001 excédent d'investissement reporté : 1 250 792.89 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus par les membres présents.

A NEYRON, le 2 juillet 2026

La Maire,
Christine FRANÇOIS

